

Langage. Le vocabulaire de la douleur

Posted on 29 juin 2022 by Patrick Rouillier

Un langage, ou du moins son vocabulaire, se forme à partir d'un référent externe accessible universellement, auquel on associe un mot (nom, verbe, adjectif). Il s'agit toujours d'un apprentissage.

Par exemple prenons l'objet chaise. Il a une définition universelle (dans le cadre d'une certaine unité culturelle) qui peut être un objet ayant une certaine taille, 4 pieds, une assise, un dossier, une couleur, et un style destiné à la station assise. Fort de cette définition on peut y associer le mot « chaise » (Naturellement il faut au préalable avoir défini la notion de pied, d'assise, de dossier car le langage se définit par strates superposées). Pour définir les variétés de chaises on y ajoutera, évidemment, des compléments ou adjectifs (bleue, de cuisine, Louis XV, monopode etc. etc.).

Le référent externe peut être un objet (comme la chaise dans notre exemple) mais aussi un être (humain ou animal) mais aussi une entité abstraite (courage, liberté, éducation ...) pour peu qu'il possède une définition claire et consensuelle.

Pour les initiés en science, un mot est un objet. Comme tel il possède des propriétés qui lui sont attachées. Prenons l'objet cube. Il possède un nom (le cube) et des propriétés nécessaires comme la longueur d'un côté, des côtés tous égaux, sa couleur, son matériau, des angles droits. Cet objet est une définition référente représentant l'ensemble des cubes possibles.

Une instance de l'objet, c'est à dire un objet défini serait un cube de 10 cm de côté, de couleur rouge et en bois.

Pour les mots c'est le même principe. L'objet chaise est défini par son nom : le mot chaise, et ses diverses propriétés (une taille, 4 pieds, un assise, un dossier, un style)

On pourra définir une instance de cet objet comme une chaise bleue de 80 cm de haut et de style Louis XV, ou une autre instance comme une chaise verte de 40 cm de haut et en style cuisine.

En France la référence dans la définition des mots est le dictionnaire de l'académie. Il définit tous les « objets mots » utilisable en Français. Charge au langage courant,

aux utilisateurs, d'en créer les instances.

Certains mots, comme le vocabulaire des sons, des odeurs des touchers, ne peuvent recevoir de définitions précises ; Le bruit d'une sirène, l'odeur de lavande, ne peuvent se définir littéralement. La seule définition pour l'odeur de lavande est : « l'odeur de la lavande ». C'est alors la plante elle même qui sert de référent externe. Chacun peut sentir une fleur de lavande et apprendre : « ça c'est l'odeur de lavande ». Pour les sons, les odeurs, les touchers le référent externe d'apprentissage sera une expérience sonore, olfactive, tactile, de nature universelle.

En ce qui concerne la douleur le problème est plus complexe (ce qui induit le manque de vocabulaire) car l'expérience de la douleur est personnelle, non échangeable, donc tout sauf universelle.

Ce serait possible en imaginant un apprentissage. Par exemple on piquerait chacun avec une aiguille de 5cm en apprenant ceci est une pique, puis avec un fer chauffé à 90 ° ceci est une brûlure, etc. etc. avec tous les générateurs de douleurs. C'est une école qui recevrait bien peu d'élèves.

La connaissance est toujours un apprentissage, et nous refusons dans le cas de la douleur de faire les expériences qui nous permettraient cet apprentissage.

Nous devons nous contenter d'un vague vocabulaire des douleurs basé sur nos propres sensations. Par exemple si quelqu'un nous dit j'ai ressenti une brûlure nous associons à ce vocable notre sensation connue de brûlure et nous faisons l'hypothèse qu'un individu de la même espèce devrait ressentir la même chose. Nous associons le vocable de notre interlocuteur à notre propre association brûlure/expérience personnelle. L'hypothèse est vraisemblable mais absolument pas certaine. On parle de pique, de brûlure, de douleur aiguë, sourde, locale, diffuse, mais sans savoir ce que cela signifie pour l'autre.

La douleur n'a donc pas de langage universel car elle n'a pas de références externes universelles. Les médecins parlent souvent d'une échelle de douleur variant entre 0 et 10 mais ceci n'est qu'une représentation personnelle d'une douleur ressentie. C'est donc une valeur relative mais qui malheureusement n'a pas de référent externe pour devenir absolue, universelle.